

Zeitschrift: Bulletin de la Société romande d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 2 (1905)
Heft: 6

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

S'ADRESSER

pour tout ce qui concerne la rédaction
à M. GUBLER, à Belmont (Boudry)
Neuchâtel.



pour les annonces et l'envoi
du journal
à M. Ch. BRETAGNE, à Lausanne.

DEUXIÈME ANNÉE

N° 6.

JUIN 1905

CONSEILS AUX DÉBUTANTS

JUIN

Nous avons eu un temps déplorable pendant la première moitié de mai ; malgré cela il y a eu par-ci par-là des essaims, mais on a dû les nourrir fortement, les abeilles ne trouvant rien au dehors. La plupart des essaims viennent chez nous à la fin de mai et surtout en juin.

Nous engageons beaucoup les débutants de profiter des cellules royales des bonnes souches, qui ont essaimé, pour élever de jeunes reines de qualité. Chaque cellule de ces souches renferme un trésor qu'il est dommage de laisser perdre. Il est si facile dans ce mois d'élever de bonnes reines, il y a tant de ce précieux matériel, qu'il est vraiment regrettable qu'on ne se donne généralement pas plus de peine de conserver ces trésors. Plus tard alors, on est obligé de se procurer au prix de beaucoup d'argent ce que la nature avait mis gratuitement à notre portée.

Supposons qu'une de nos bonnes souches ait essaimé ; nous examinons alors la ruche pour voir dans quel état se trouvent les cellules royales ; celles-ci sont quelquefois déjà bien avancées, par exemple dans les souches qui ont jeté un essaim provenant du remplacement d'une reine morte. Là, les cellules ont des reines prêtes à éclore et dans ce cas il ne faut pas tarder de les employer. Mais dans la règle, le premier essaim sort avec la vieille reine et les cellules royales ne sont alors operculées qu'en partie. Dans ce cas nous attendons cinq ou six jours ; le plus souvent il y aura de ces cellules sur plusieurs rayons ; s'il y en a trop sur un gâteau on les distribue sur les autres de manière que chaque rayon en ait au moins deux. Il faut procéder à cette opération le soir et avec beaucoup de précaution : on découpe avec un canif les cellules qui sont de trop sur un rayon en les touchant le moins possible avec les doigts et en laissant à chacune un talon en forme d'un V ; une ouverture de même forme est

découpée dans le rayon pour le recevoir. La nuit suivante les abeilles souderont tout ensemble.

Alors nous pourrons faire autant de nucléus qu'il y a de rayons avec des cellules de reines. Nous prenons pour chacun un de ces rayons avec toutes les abeilles qui sont dessus et le plaçons dans une caisse ; dans une ruche médiocre nous cherchons un rayon de couvain prêt à sortir, (ce qui à cette époque se trouve facilement ; dans une autre ruche, nous enlevons un rayon de miel et de pollen et nous mettons l'un de ces rayons à gauche, l'autre à droite du gâteau qui a des cellules royales. On a soin d'asperger les abeilles avec de l'eau miellée et on couvre tout convenablement pour conserver bien la chaleur. Le trou de vol est fermé avec de la mousse que les abeilles se chargent de ronger pour se libérer. De cette manière la bonne souche qui a essaimée donne les jeunes reines, les ruches médiocres fournissent la plupart des abeilles et en peu de temps ces nucléus peuvent être montés à la force de bonnes populations, pour peu qu'on les suive en les nourrissant et en leur donnant au besoin encore un rayon de couvain d'une autre ruche. Il est bon de placer ces nucléus un peu à l'écart pour que les jeunes reines ne s'égarant pas en rentrant de leur vol nuptial. Si une reine n'a pas réussi, on réunit ce nucléus à un autre.

Celui qui ne désire pas d'essaims doit toujours donner suffisamment de place aux abeilles ; pour mettre une seconde hausse il ne doit pas attendre que la première soit tout à fait pleine et operculée. Le moyen le plus sûr d'empêcher une forte ruche d'essaimer consiste à lui prendre les rayons de couvain mûr pour les changer contre des rayons de larves. De cette manière on peut fortifier les ruches faibles qui ont quelquefois de bonnes reines et plus de couvain qu'elles ne peuvent soigner convenablement.

Ul. GUBLER.

SOCIÉTÉ D'APICULTURE DE LA SUISSE ROMANDE

Réunion du printemps à Neuchâtel, les 8 et 9 mai 1905.

COMPTE RENDU

Les travaux de la campagne empêchent une quantité d'apiculteurs d'assister aux assemblées de la Société d'apiculture, principalement à celle du printemps. C'est regrettable, car c'est de beaucoup la plus intéressante par son absence de questions administratives et par la présentation de travaux concernant la culture des abeilles. La réunion de Neuchâtel a cependant attiré un nombre inusité de participants, soit près d'une centaine, dont un grand nombre de dames.

Le comité est représenté par MM. Gubler, président, Bretagne, de Blonay, Descoullayes, Farron, Prévost, Vielle et Forestier.

MM. Bertrand et Loretan se font excuser.

La séance a lieu dans la salle de l'Aula, à l'Académie. Elle est ouverte à dix heures et demie, par M. Gubler, qui, passant en revue les travaux et les résultats apicoles de l'année dernière, saisit l'occasion pour nous faire jouir d'une de ces charmantes allocutions dont lui seul a le secret et dont nos lecteurs, empêchés de se rendre à Neuchâtel, seront sans doute charmés de prendre connaissance.

Allocution du président :

Mesdames ! Messieurs et chers collègues de la Société romande d'apiculture ! Vous qui témoignez par votre présence l'intérêt que vous portez à l'apiculture, soyez tous les bienvenus !

Je suis heureux de constater que notre appel a trouvé un accueil favorable auprès de vous ; vous êtes venus nombreux assister à notre fête de famille ; mais je regrette que les dames qui s'intéressent aux abeilles soient encore si rares parmi nous. Cependant, s'il y a une occupation qui convienne parfaitement à nos aimables compagnes, c'est bien l'apiculture. Avec leurs mains délicates, leurs soins dévoués, leur sens pratique inné, elles y feraient merveille et mettraient vite au second plan le plus expérimenté parmi nous. Il arrive, hélas ! si souvent que le père de famille vient à manquer, laissant à sa femme une exploitation plus ou moins considérable. Que fait alors la pauvre femme qui ne connaît rien de l'apiculture ? Elle se dépêche de se défaire de ses abeilles (chose bien gênante pour elle), et, ne connaissant pas leur valeur, les cède à des prix dérisoires. Si elle s'était donné la peine de s'initier quelque peu à cette culture, elle ne se hâterait pas trop de vendre et attendrait au moins une bonne occasion. D'où vient donc que nos dames et nos demoiselles, qui ne détestent cependant pas les douceurs, aient si peu de goût pour l'apiculture ? Serait-ce par crainte de piqûres ? Mais la vie leur réserve des douleurs bien autrement cuisantes et ne sait-on pas qu'elles les supportent souvent plus courageusement que le sexe qui se pique d'être le fort ? D'ailleurs, nos pauvres insectes sont loin d'être des bêtes féroces, ils s'habituent vite à une main douce et intelligente.

Mais je m'égarerai ; je me rappelle que je suis ici, non pas pour vous faire une leçon, mais pour vous rendre compte de la marche de notre Société.

Et d'abord un mot sur le dernier hivernage : il paraît s'être passé généralement dans de bonnes conditions là où les abeilles avaient de bonnes provisions en quantité suffisante ; mais là où les réserves

étaient de moindre qualité ou en quantité insuffisante, il y a eu beaucoup de pertes. L'hiver, sans être bien rigoureux, était long et les ruches accusent partout une forte consommation qui varie entre quatre et neuf kilos ; les stations élevées ont moins consommé que celles de la plaine, ce qui se voit, du reste, souvent. A cause de la température plus basse, les abeilles y restent plus tranquilles et absorbent alors naturellement moins de nourriture. A constater un fait rare dans une année tardive comme la nôtre : A Montmollin, un apiculteur a eu, le 28 avril déjà, un essaim qui occupait d'emblée six cadres ; le 1^{er} mai, il en sortait du même rucher trois autres ; voilà qui promet !

La Fédération des Sociétés d'apiculture de la Suisse romande nous avait alloué l'année dernière une subvention de 457 francs ; cette année, nous recevrons d'elle 511 francs, c'est-à-dire 211 francs pour conférences et livres à prix réduit, 200 francs pour pesées de ruches et 100 francs pour visites de ruchers. Je dois remarquer ici que les nouvelles éditions de la *Conduite du Rucher* et de *L'Abeille et la Ruche* seront livrées à moitié prix, même à ceux qui ont une précédente édition ; mais chaque sociétaire n'a droit qu'à un seul exemplaire.

Notre modeste *Bulletin* fait bien son chemin ; les abonnés augmentent, espérons que les correspondants progresseront de même, et cela aussi bien en qualité qu'en quantité. Plusieurs nous ont exprimé leur mécontentement parce qu'on n'insérait pas assez vite leurs articles ; mais il n'est pas toujours possible de faire comme on veut ; on va toujours au plus pressant et d'ailleurs la rédaction ne se pique pas d'être parfaite.

Pendant l'année écoulée, votre comité a fait donner des conférences sur différents sujets dans les sections de l'Erguel-Prévôté, de la Basse-Broye, du Valais, de Lucens, de Genève ; ces conférences sont toujours bien appréciées et bien fréquentées. Notre bibliothèque a aussi été bien mise en réquisition : 42 demandes de livres ont été adressées au bibliothécaire en 1904, et, depuis le Nouvel-An, il y en a eu de nouveau 45 envois. Vous savez que pour recevoir un envoi de livre, affranchi même pour le retour, on n'a qu'à envoyer la demande à M. Forestier. Des achats importants d'ouvrages sur l'apiculture ont été faits pour enrichir notre collection, de sorte que les principaux livres français et allemands qui traitent de notre branche, s'y trouvent représentés. Un nouveau catalogue va être envoyé prochainement à tous les sociétaires. Nous recommandons vivement, surtout aux débutants, d'étudier à fond un bon ouvrage comme la *Conduite du Rucher*, de M. Bertrand, et *L'Abeille et la Ruche*, de Dadant ; cela les préservera de bien des bévues.

Le nombre de nos sociétaires va en augmentant rapidement ; en 1903, il y avait 858 membres inscrits ; aujourd'hui, il y en a 1014 ! Mais beaucoup trop de possesseurs de ruches se tiennent encore en dehors. D'après la statistique fédérale, il y a dans notre Suisse romande environ 9000 propriétaires, dont seulement 1000 font partie de la Romande ; il y a donc à peu près 8000 qui se tiennent en dehors, trouvant la dépense de quelques francs de cotisation trop lourde, tandis qu'à cause du manque de savoir-faire ils perdent peut-être chaque année des dizaines de francs. Mais cette question a encore un autre côté plus sérieux. Malheureusement, la loque fait toujours des ravages dans certains endroits ; les réponses à notre questionnaire ne sont guère édifiantes à cet égard ! Sur 181 apiculteurs qui ont répondu, pas moins de 30 ont eu à faire avec cette terrible maladie ! Que serait ce si on avait des nouvelles des 9000 possesseurs de ruches !

Nous sommes persuadés que la plupart, ne connaissant pas la maladie, ne s'en aperçoivent que quand tout est fini ; alors ils se consolent en disant : « Nous n'avons point eu de chance avec nos abeilles. » Ces foyers d'infection inconnus sont l'épée de Damoclès qui plane au-dessus de nos têtes ! A quoi nous sert-il de faire notre possible pour prévenir le mal, si nos voisins ignorants entretiennent la contagion ? Il nous faut arriver à ce que chacun soit averti du danger et que chacun soit forcé de le déclarer si le mal se présente, aussi bien que l'agriculteur est tenu, sous peine d'amende, d'avertir l'autorité si son bétail est visité par une maladie contagieuse.

Chers collègues, il y a là un vaste champ de travail ; que chacun de nous s'efforce de ramener dans notre giron au moins un de ces indifférents ou récalcitrants ; avec le nombre de combattants, les chances de succès augmenteront dans cette terrible lutte. »

M. BRETAGNE donne ensuite connaissance des comptes dont le résultat est un en caisse assez réjouissant. Ces comptes, examinés par MM. Warnéry et Borgeaud, vérificateurs, sont aussi approuvés par l'assemblée et décharge en est donnée au caissier avec d'unanimes remerciements.

Le deuxième objet à l'ordre du jour est l'examen de la question : *Quel est le rôle des abeilles dans la fécondation des plantes.* Cette étude, présentée par M. Forestier, forme un travail trop étendu pour figurer dans un compte rendu. Il sera donc publié avec les autres rapports préparés pour la même réunion par MM. Langel, Farron et Gubler, ceci à la demande de M. BURDET, appuyé par les apiculteurs présents.

MM. DE BLONAY et BRETAGNE en remerciant le rapporteur, disent combien les amateurs d'orchidées ont peur de voir des insectes et

surtout des abeilles entrer dans leurs serres où la fécondation s'opérerait au détriment de la durée des fleurs. Il en est de même pour les cucurbitacées ; aussi toutes sortes de précautions sont prises pour éloigner les abeilles et empêcher les croisements.

M. GUBLER rappelle le fait que bien des horticulteurs suppriment le stigmate qui couronne le pistil de certaines fleurs afin d'en empêcher la fécondation.

Le troisième objet de la réunion : *L'apiculture moderne a-t-elle répondu à ce qu'on en attendait*, est introduit par un consciencieux travail de M. LANGEL démontrant, avec chiffres à l'appui, les progrès réalisés par l'apiculture moderne et spécialement depuis que M. Bertrand lui a donné une si grande impulsion au moyen de la *Revue internationale* et concluant que cette culture a pleinement répondu à ce qu'on en attendait.

M. FARRON qui a bien voulu préparer un autre rapport sur la même question, traite le sujet d'une façon différente, pour aboutir aux mêmes conclusions.

Ces deux rapporteurs sont vivement remerciés pour leurs excellents travaux.

M. GUBLER, ayant eu la bonne fortune d'avoir entre les mains des détails biographiques sur la famille de Géliou, ainsi qu'un manuscrit de Jonas de Géliou, apiculteur distingué, a poussé le plus loin possible ses recherches, et nous présente de courtes, mais intéressantes notices sur *Jaques de Géliou*, pasteur neuchâtelois au commencement du XVIII^e siècle sur son fils *Jonas de Géliou*, également pasteur et auteur de plusieurs ouvrages apicoles, ainsi que sur le neveu de ce dernier, M. *Gustave Du Paquier*, que plusieurs d'entre nous ont eu le privilège de connaître. Les photographies de ces trois célèbres apiculteurs suisses circulent dans la salle et nous aurons le plaisir de les voir figurer dans notre *Bulletin*.

M. DESCOULLAYES remercie notre président de son travail, lequel lui a demandé beaucoup de recherches, et M. BRETAGNE qui insiste plus particulièrement sur l'utilité historique du travail que nous venons d'entendre, traitant de l'intéressante époque de 1730 où il y a eu un grand réveil apicole, demande à M. Gubler de bien vouloir continuer ses recherches, car nous possédons encore plusieurs apiculteurs de renom qui vivaient à peu près en même temps.

Sont reçus comme nouveaux membres de la Société :

M. KETTEL, professeur, à Prilly, près Lausanne.

M. BOSSET, professeur, à Lausanne.

M. F. MAYOR-DUDAN, à Grandcour, près Payerne.

M. Alexandre VALET, à Bussigny.

Une proposition de M. BURDET, demandant le renvoi de la réunion du printemps à une époque plus tardive, afin de permettre à un plus grand nombre de sociétaires d'y assister, est renvoyée au comité pour étude.

C'est également sur la proposition du même apiculteur que l'impression des rapports présentés par MM. Forestier, Langel, Farron et Gubler, a été décidée, ainsi que je l'ai dit plus haut.

Notre caissier, dont le travail présente bien quelques épines, prie instamment les sections et particulièrement leurs caissiers, de bien vouloir lui envoyer, avant le 15 janvier de chaque année, la finance payée à la caisse centrale avec l'état nominatif des membres. Ceci est nécessaire pour lui permettre de verser notre cotisation à la Fédération romande d'agriculture.

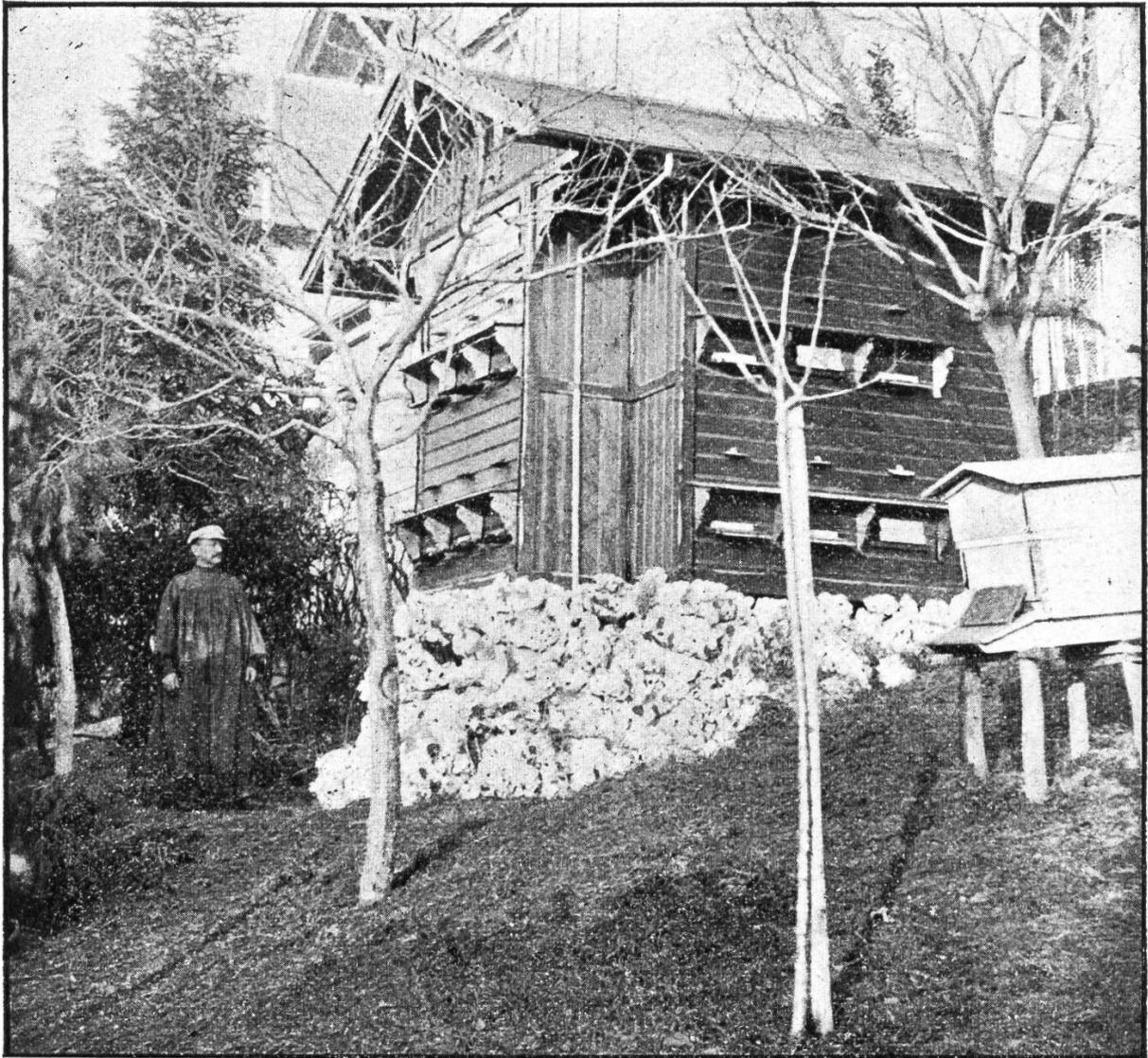
La séance officielle est levée à 1 heure.

Un excellent banquet réunissait, un peu plus tard, les apiculteurs à l'Hôtel du Soleil. La grande salle, avec ses longues rangées de tables, fort bien garnies, présentait une animation extraordinaire. Les appétits calmés, c'est la joute oratoire qui a commencé par la lecture faite d'une très aimable lettre de M. Dadant, d'un message de M. le conseiller d'Etat Pettavel, qu'une indisposition empêche de se joindre à nous et d'un télégramme de deux bourdons bourdonnants adressé à une réunion bourdonnante.

M. P. ROBERT fonctionne comme major de table. Il donne successivement la parole à M. GUBLER, qui porte le toast à la patrie et au représentant des autorités ; à M. DESCOULLAYES, qui remercie les dames d'avoir bien voulu se joindre à nous, car elles sont plus aptes encore que le sexe fort à cultiver les abeilles ; à M. VIELLE, qui boit à la bonne harmonie qui règne entre les apiculteurs ; à M. PORCHAT, directeur des travaux de la ville, heureux d'avoir été invité à notre fête et d'avoir pu y participer ; il nous souhaite toutes les prospérités possibles ; à M. LANGEL, pour remercier les apiculteurs des cantons romands d'être venus si nombreux à Neuchâtel ; à M. JACOT, instituteur, pour rappeler le rôle de l'apiculture et l'exemple donné par les abeilles dont une partie des qualités finissent par être aussi celles de leurs maîtres ; à M. l'abbé COILLARD, de Dompierre, représentant la section fribourgeoise, pour nous dire le plaisir qu'il éprouve d'être avec nous et l'espoir de voir ses concitoyens animés de l'activité qu'il constate dans la Société romande ; à M. DESCOULLAYES, pour souhaiter la bienvenue à nos amis de Fribourg ; à M. DE TRIBOLET, qui prend la parole pour nous rappeler fort judicieusement que le temps a marché, sans que nous nous en doutions, depuis notre entrée dans la salle, et qu'il est grand temps

d'aller visiter quelques ruchers, si nous voulons nous conformer au programme de la journée.

Un instant après, la salle était déserte et tous se dirigeaient vers les ruchers de M. E. Chable, puis vers celui de M. P. Robert, où il a été permis à chacun de constater que les ruches Sträuli, logées dans de charmants pavillons, sont en pleine prospérité. *(A suivre.)*



Rucher de M. Polybe ROBERT.

CORRESPONDANCE

Forêt-Trooz, le 3 mai 1905.

Je vous prie de bien vouloir insérer dans votre numéro de juin, les quelques lignes suivantes :

Il n'était nullement dans nos intentions de faire prédominer telle ou telle société dans l'énumération que nous avons faite dans notre article intitulé :

« Situation actuelle de l'apiculture en Belgique ».

C'est certes un oubli de notre part, d'autant plus que l'alinéa incriminé commence par ces lignes : *Plusieurs* sociétés belges, etc... J'ai cité *quelques* noms de sociétés et spécialement les plus anciennes, ainsi que les noms des membres du Comité de patronage de la sous-classe 42. J'aurais, en effet, pu ajouter les noms des sociétés flamandes et celui du « Progrès apicole », ainsi que les noms des hommes dévoués qui les aident de leurs lumières. Je m'empresse donc d'exprimer à des confrères ... piqués au vif de l'honneur apicole, mes excuses bien sincères.

Il n'y a pas, que je sache, de rivalité entre les sociétés belges d'apiculture : tous, nous sommes dévoués au progrès de l'apiculture dans notre chère patrie. Quant à vouloir faire prédominer une société quelconque, c'est là le moindre de nos soucis. Nous n'avons pas non plus l'intention de faire connaître par des chiffres le degré d'extension de chaque société ; cela entraînerait à des discussions oiseuses surtout dans un Bulletin étranger, qui nous offre si aimablement l'hospitalité dans ses fascicules.

J'aurai donc l'honneur, en qualité de simple apiculteur des environs de Liège, et j'ajouterai même le plaisir, de réparer mes torts en appuyant plus spécialement sur la diversité et la beauté des produits de la Fédération apicole du Hainaut et extensions à l'Exposition universelle de Liège.

Merci, bien à vous.

E. VAN HAY.

AUTOUR DE L'ÉLEVAGE. CARACTÈRE DES SOUCHES

Au moment où l'apiculteur doit préparer l'élevage des reines, il n'est peut-être pas superflu de rappeler ici quelques principes qui doivent présider à cet élevage.

Les lois civiles sont faites pour être violées, a-t-on prétendu ; il n'en est guère autrement des lois de la nature que l'apiculteur outrage souvent : vouloir élever des reines du commencement de mars jusqu'à la fin de septembre n'est pas la moindre entorse donnée aux lois naturelles. Les élevages précoces ou tardifs peuvent réussir et même donner de bons résultats, quoique les reines nées hors de saison soient en général plus petites et plus caduques. J'ai eu en 1893 une reine née au mois de mars ; elle a bien pondu, mais les abeilles ayant probablement trouvé leur majesté un peu petite, l'ont rem-

placée déjà au bout de deux mois ; actuellement je possède deux reines du mois de septembre de l'année passée ; elles sont belles, grandes et excellentes pondeuses, mais d'après mes expériences j'ai des raisons pour craindre qu'elles ne s'épuisent très vite. Même si un élevage hors de saison réussit par ci par là, il est certain qu'il coûtera à l'apiculteur plus de peine et de souci qu'au moment favorable. Or ce moment favorable nous est indiqué par l'essaimage naturel. Toutes les conditions concourent alors à la réussite ; l'abondance de miel et de pollen, l'avenir assuré par la perspective de la prochaine récolte, la chaleur et le réveil de l'instinct sexuel. Le moment de l'élevage n'est pas absolument la condition sine qua non, mais il a néanmoins une importance capitale.

Les qualités fondamentales que l'éleveur doit exiger de ses souches sont l'activité et la constance. (D'aucuns ont ajouté la douceur.)

L'activité se manifeste d'abord par l'apparence extérieure de colonies. Les abeilles qui semblent se réchauffer sur le tablier de vol, celles qui se promènent oisivement devant l'entrée, qui se disputent et paraissent bavarder aux portes, ne fournissent pas de bons éléments pour une nouvelle race. Quand les butineuses s'arrêtent sous le porche comme pour examiner le temps avant de s'élancer à l'ouvrage ou quand elles rentrent sans empressement, sachez que cette ruche ne vaut pas la peine d'être propagée. Les abeilles de qualité sortent et rentrent vivement, leur trou de vol, s'il est assez grand, n'est jamais encombré, on dirait même qu'il n'y a pas de sentinelles. Sans être très fortes en population, elles travaillent si activement qu'à notre étonnement elles remplissent chaque année les hausses ; l'essaimage ne les tourmente pas. Choisissons ces ruches pour l'élevage de nos reines, car avec un minimum de population relatif, elles produisent un maximum de récolte. Une comparaison entre la force de la population et le rendement serait une étude à la fois intéressante et importante.

Il arrive cependant assez souvent qu'une colonie reste belle et très nombreuse pendant toute la saison sans donner de récolte et qu'en automne l'apiculteur est obligé de compléter ses provisions pour qu'elle puisse atteindre le printemps suivant. L'activité n'est qu'apparente, un simple coup d'œil sur le va-et-vient des abeilles ne suffit pas, il faudra ouvrir la ruche, procéder au recensement de la famille et dresser scrupuleusement l'inventaire des trésors. Une colonie, fût-elle prodigieusement forte et eût-elle l'air très affairée, si elle ne rend pas de bénéfiques, ne doit pas nous en imposer : elle ne sera pas élue pour la conservation de l'espèce.

De ce qui précède, il est évident qu'on doit choisir non pas la meilleure ruche de la saison, mais une ruche de l'année précédente

ayant été bonne si possible pendant plusieurs années. L'éleveur doit connaître ses ruches de longue date et il choisira pour l'élevage des reines et des bourdons une colonie qui s'est signalée pendant deux ou trois campagnes par la constance et la régularité de ses rendements. Qui a eu le bonheur d'élever des reines d'une bonne souche, devra s'appliquer surtout à en cultiver des descendants ; c'est ainsi qu'il parviendra à avoir des abeilles de qualité hors ligne, qui feront sa joie par la facilité des procédés culturaux et l'abondance des récoltes ; car c'est seulement une culture persévérante, un élevage continu de la même famille qui porteront les qualités de notre insecte à leur plus haut point et en fixeront définitivement les caractères. Les détails de l'élevage peuvent varier à l'infini, mais c'est une erreur de croire que les œufs pour les reines à élever doivent provenir de jeunes reines, tandis que les mâles qui naissent d'une vieille reine, sont à préférer : les souches qui fournissent les éléments pour une nouvelle race doivent posséder des reines en pleine vigueur comme le veut le simple bon sens.

L'élevage qui se fait en Suisse ne couvre pas nos besoins de reines et d'essaims ; la demande dépasse considérablement l'offre et pour les 1200 colonies que nous fournissent nos voisins nous dépensons annuellement une somme d'à peu près fr. 20,000. Le nombre des reines importées est encore plus élevé, de sorte que nous agirions sagement en attachant plus d'importance à l'élevage qui est pour l'apiculteur une source, non seulement de revenus, mais d'intérêt et de plaisirs captivants dont le producteur de miel ne se doute pas.

J. KELLER, prof.

DE L'ODEUR CHEZ LES ABEILLES

(Expériences faites et à continuer.)

En juillet 1902, lors d'un séjour de quelques semaines dans les Cévennes, en feuilletant de vieux journaux, trouvés dans une salle d'auberge, où je cherchais à tuer le temps que la pluie faisait paraître incommensurablement long, les lignes suivantes me tombèrent sous les yeux.

Elles sont tirées de *La France agricole et horticole* n° 16, avril 1900, et ont pour titre : *Les fourmis se reconnaissent à l'odeur et à l'odorat.*

« Les fourmis, dit cet article, se reconnaissent très bien entre elles.

» Quand une fourmi s'introduit dans une colonie qui n'est pas la sienne, elle est presque aussitôt mise à mort. Un naturaliste alle-

mand, M. Albrecht Béthé (de Strasbourg), a cherché par quel sens pouvait s'exercer une reconnaissance aussi subtile, et il a trouvé que c'était une question d'odeur.

» Déjà M. Cook avait observé que, si une fourmi touchait l'eau, elle était infailliblement attaquée par ses sœurs à son retour au logis, et il avait conclu que le lavage faisait perdre aux fourmis une propriété spéciale qui leur permettait de se reconnaître. Puis, M. Forel (voir de cet auteur : *Les fourmis de la Suisse*, pages 263 et suivantes) avait confirmé cette hypothèse en montrant qu'on peut mettre en présence des fourmis de nids différents à condition de leur avoir, au préalable, coupé les antennes, qui sont des organes olfactifs, c'est-à-dire de l'odorat.

» Ajoutant à ces considérations une nouvelle preuve, M. Béthé écrase quelques fourmis et, avec le suc ainsi obtenu, il badigeonne une fourmi qu'il introduit ensuite dans une fourmilière étrangère. Si la fourmi a été parfumée avec le suc des fourmis de ce nid, elle est bien accueillie ; dans le cas contraire, elle est attaquée aussitôt.

» Une larve, lavée à l'alcool à 30°, puis remise dans son nid, est de même attaquée comme étrangère. Mise à l'écart vingt-quatre heures avant d'être réintégrée, elle est, au contraire, bien reçue après ce temps suffisant pour réparation de son odeur familiale.

» Il semble donc bien vraisemblable que, dans le phénomène curieux de la reconnaissance, c'est l'odeur ou l'odorat qui soit en jeu. »

Ces lignes ont frappé d'autres que moi, puisque je les ai trouvées reproduites dans l'*Apiculteur* du mois de juin 1900, ainsi que dans divers journaux apicoles ou agricoles.

La réflexion m'est venue, en les lisant et en les relevant, que ce qui s'appliquait aux fourmis pourrait tout aussi bien s'appliquer aux abeilles, dont les mœurs et les instincts diffèrent si peu.

Je résolus donc de répéter, avec des abeilles, les expériences de M. Béthé, aussitôt rentré chez moi. Mais à ce moment, la saison étant trop avancée, je me vis contraint de remettre la chose à l'année suivante. Cependant celle-ci se passa toute entière sans qu'il me fût possible de faire les essais projetés, ayant tout juste le temps de suivre mes ruches à la hâte.

L'année dernière, en avril, comme je classais des notes, les lignes citées plus haut revinrent au jour, et me rappelèrent mes projets. J'avais précisément quelques jours de tranquillité relative, la saison était propice, je me décidai de tenter, sur le champ, quelques essais.

Toutes les expériences faites avec les fourmis, par MM. Béthé et Forel, à l'exception des antennes coupées, et répétées par moi, avec des abeilles, aboutirent aux mêmes résultats : Les insectes ne recon-

nurent plus leur sœur, enlevée du tablier de la ruche une demi minute auparavant, et lavée avec de l'alcool dilué. Elles accueillirent sans difficulté les mâles et les ouvrières d'une ruchée autre que la leur, enduits préalablement de suc, obtenu avec des mâles écrasés, provenant de leur propre ruche. Quelques larves, badigeonnées dans leurs alvéoles, avec de l'alcool, furent trouvées expulsées une demi-heure plus tard. Remises dans leur ruche le lendemain, les abeilles dont on avait changé l'odeur et qui, pendant la nuit avaient eu le temps de la perdre, furent de nouveau bien accueillies par leurs compagnes.

En présence de ces faits, dont plusieurs expériences, donnant des résultats presque toujours identiques, me confirmèrent la valeur ; j'en vins bientôt à me demander si les apiculteurs ne pourraient pas en tirer profit pour visiter leurs ruches, en donnant à leurs mains l'odeur de la ruche qu'ils devraient examiner. Je dirigeai immédiatement mes essais dans ce sens, et voici les résultats obtenus, que je relève presque textuellement dans ce que j'appelle pompeusement mon *Journal du rucher*.

(A suivre).

L. FORESTIER.

CAPTIVE DANS LE CALICE D'UNE FLEUR

J'étais en train de déballer ces jours derniers une boîte remplie de fleurs exotiques, envoyée directement de Nice par mon amie, lorsqu'au milieu du calice d'une fleur je découvris une petite abeille toute engourdie et quasi inanimée.

Pauvre petite, victime de ton zèle, tu avais été moissonnée avec les fleurs, sur lesquelles tu butinait !

Prise de pitié je tentai de la ranimer et, tout en la réchauffant de mon haleine, je l'exposai, après avoir remarqué un léger retour à la vie, près de la fenêtre en plein soleil de mars.

Je me livrai ensuite avec délice à la charmante occupation de choisir, de classer, d'admirer le riche assortiment de fleurs que renfermait la boîte à surprise. Bientôt la table en fut jonchée. C'étaient des anémones aux couleurs brillantes et variées, des narcisses jaunes et blancs, au parfum enivrant et pénétrant, des violettes de Parme simples et doubles, des fleurs d'orangers et des lilas blancs, tous deux immaculés au feuillage vert-tendre, des résédas gigantesques aux teintes rouillées, sans parler des branches de mimosa, dont les feuilles si fines et si sensibles s'étaient repliées, soi-disant endormies, pendant le voyage, pour reprendre vie et se

redresser au contact de l'eau et de l'air ; tout un monde fleuri, qui évoqua dans mon imagination le tableau si riant du Midi ensoleillé et saturé de parfums.

Je me représentai cette flore si riche et si variée, ces champs de violettes, de réséda, de narcisses, etc , qui fournissent aux distillateurs de Grasse et environs ces parfums à l'odeur si fine et si pénétrante.

J'avais lu, il y a peu de jours, dans le *Bulletin d'Arboriculture belge* ⁽¹⁾, rédigé par la plume habile du célèbre papa Burvenich, un compte rendu qui m'avait fort intéressée. Il relate que le kilogramme de parfum de réséda vaut 37,000 fr. et que pour l'obtenir il faut 32 tonnes de ces fleurs. L'essence de violettes coûte un prix encore plus fabuleux : Le kilogramme vaut 100,000 fr. et pour le fabriquer il nécessite une moisson de 33,000 kilogrammes de fleurs ou la charge de 4 à 5 wagons et ainsi de suite. Ces chiffres m'avaient laissée rêveuse et je m'étais mise à déplorer que des hectares et des hectares de fleurs si suaves et si mellifères soient sacrifiées à la distillation de parfums, dont l'emploi n'est que vanité, tandis que ces champs fleuris seraient une source si riche et si féconde pour nos chères petites abeilles et pour le bien de l'humanité...

Pendant ces réflexions, ma petite immigrée s'était bien réchauffée au pâle soleil d'Alsace et je l'entendis soudain bourdonner gaîment et se cogner contre les vitres, déjà avide d'air pur et sans doute de *travail*.

Pauvrette, tu vas ouvrir de grands yeux et tu chercheras en vain dans notre froid pays à cette époque de l'année des fleurs et du butin ! Etais-tu folle et étourdie de te laisser fourrer dans cet envoi de fleurs ! Je ne puis à l'instant te donner la liberté ; tu périrais de froid et l'accueil que te feraient tes sœurs alsaciennes dans leurs ruches serait belliqueux et funeste. Que faire ?

Je songeai alors, comme ancre de salut, à la cage à reine, système Berger, si ingénieuse et si pratique. J'y introduisis ma petite protégée, en ayant soin de l'approvisionner de quelques gouttelettes de miel. Le cas m'intéressait et j'étais fort curieuse de voir si la petite Française serait accueillie et ce qui s'en suivrait.

Comment la reconnaître ? Car j'étais fermement décidée à observer la ruche où j'allais l'introduire. C'était l'occasion d'avoir recours à la couleur recommandée en Alsace-Lorraine par notre ami et maître apicole, M. Kræmer. Pour me décharger de toute responsabilité je

(1) *Bulletin d'Arboriculture, de culture potagère et de Floriculture*, fondé par Fr Burvenich, Ed. Pinært, Em. Rodigas et Hub. Van Hulle, professeur à Gand, 8^me Série, vol. IV, n^o 1.

confiai à des mains plus habiles et plus expérimentées, celles de mon mari, le soin de décorer d'un beau et brillant point rouge le corselet de ma nouvelle amie.

La cage à reine a été ouverte depuis et la liberté a été donnée à la prisonnière. Hier, par un beau soleil, postée auprès du guichet, j'ai constaté avec joie et satisfaction que la petite Méridionale décorée prenait son essor au milieu de ses compagnes de Mutzig, pour revenir bravement, en vraie meunière, toute chargée de pollen recueilli sans doute sur les chatons des aunes, qui bordent la Bruche.

Et maintenant, chère et mignonne ouvrière ailée, courage ! Contente-toi de la flore printanière alsacienne ! Si elle n'est pas aussi riche, aussi variée, aussi abondante que celle de la romantique Riviera, elle t'appartient au moins tout entière ; on ne te la dérobera pas et tu en feras un miel délicieux...

.
Je ne sais si les lecteurs auront du plaisir à lire cette page, mais j'ai trouvé le voyage de cette petite abeille, dans ce nid de fleurs, si joli et si unique en son genre, qu'il m'a paru digne d'être relaté. Si la lecture devait en être dépourvue d'intérêt pratique, deux points cependant lui donneront peut être une certaine valeur pour les jeunes débutants en apiculture. Je veux parler de la cage à reine système Berger et des couleurs de M. Kræmer-Brumath, qui, en maintes occasions, rendent tous deux des services incontestables.

J'aurai par cela même donné un conseil aux collègues apicoles et ce fait rachètera la banalité de cette causerie.

Mutzig, en mars 1905.

Mme Lucie DENNLER.

GLANURES

Les abeilles et la statue. — Le clocher de l'église de Chaudeyrac (Lozère) est surmonté d'une statue monumentale en bronze de saint Martin, patron de la paroisse.

Ces jours derniers des réparations ayant été jugées nécessaires à la toiture du clocher, les ouvriers ne furent pas peu étonnés d'y voir voltiger de nombreuses abeilles. Bientôt ils s'aperçurent que celles-ci avaient élu domicile dans la statue même.

Vainement le sacristain, prévenu, essaya de déloger les irrespectueuses bestioles. Ces dernières s'obstinent à conserver un domicile où elles sont à l'abri des intempéries aussi bien que de la convoitise des hommes. Il faudrait, pour les mettre à la raison, déboulonner la statue.

Feuille d'avis de Neuchâtel.

BIBLIOGRAPHIE

Le livre de l'Apiculteur belge. Nouvelle édition, soigneusement revue et considérablement augmentée, par Désiré Halleux. En vente chez l'auteur. Prix 2 fr. 50.

C'est en 1893 qu'a paru la première édition de cet ouvrage et si depuis là l'apiculture a fait d'étonnants progrès en Belgique, ce livre y a contribué pour une large part.

La première partie traite de l'anatomie des abeilles et de leurs produits; la seconde s'occupe de la culture de nos insectes, des différentes espèces de ruches, des soins à donner aux abeilles, de l'emploi des produits, de la flore apicole, du code de l'apiculteur belge. Tout est exposé d'une manière claire et attrayante et le novice trouve dans ce livre tout ce qu'il faut pour s'initier à notre science.

U. G.

QUESTIONNAIRE

Quelles sont en millimètres et dixièmes de millimètres les dimensions des cellules d'ouvrières? Cette question est d'une importance capitale pour le développement des ouvrières, il serait désirable que nos bons fabricants de cire gaufrée répondent, afin que l'on sache à quel moment un rayon doit être mis au rebut.

C. B.

Un établissement d'apiculture cherche de suite et pour quelque temps **un employé** au courant de la partie. S'adresser à l'Administration du BULLETIN.

Prix de 1^{re} classe et Médailles :

BERNE 1895 — GENÈVE 1896 — THOUNE 1899 — PORRENTRUUY 1902

DÉPOT CENTRAL d'outils apicoles, cadres, sections,
de boîtes, bocaux et étiquettes à miel,
de cire gaufrée en 3 épaisseurs.

CHEZ

E. WARTMANN, BIENNE, Suisse

Prix modérés. Qualité irréprochable. Renseignements.

ÉTABLISSEMENT D'APICULTURE

FABRIQUE DE RUCHES

J. PAINTARD, « Les Ruchettes », près Vandœuvres, Genève.

Construction de nouveaux **Ruchers-Pavillons**, système le plus pratique. — Grand choix de colonies d'abeilles du pays. — Outillage. — Demander le catalogue.